IDS NORMANDIE — INSTITUT DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

Suite à l'évaluation du dispositif de formation menée par la DGCS - Ministère des Solidarités et de la Santé, le DEAES a fait l'objet d'une révision au dernier semestre 2021 portant sur la restructuration des référentiels de la formation. Cela s'est traduit à compter du 1er septembre 2021 par la **fusion des spécialités donnant lieu à un diplôme unique de niveau 3,** la constitution du référentiel de compétences en 5 blocs de compétences et une procédure d'admission simplifiée. Cette révision vise à répondre aux besoins et missions des professionnels et à faciliter les passerelles entre les métiers de l'accompagnement de proximité de la personne.

Niveau 3 (CAP/BEP)

SE FORMER AUX MÉTIERS DE L'INTERVENTION SOCIALE DANS UNE OPTIQUE ÉMANCIPATRICE

ACCOMPAGNANT(E) ÉDUCATIF(IVE) ET SOCIAL(E) (AES)

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 3 (CODE RNCP **36004**)

Arrêté du 30/08/2021 : Diplôme d'État du ministère des Solidarités et de la Santé

LE MÉTIER

L'Accompagnant Éducatif et Social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature.

Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels du quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et périscolaire.

Il intervient au sein d'équipes pluriprofessionnelles, dans le cadre d'un projet personnalisé, ceci sous la responsabilité d'un travailleur social ou d'un professionnel paramédical.

LIEUX D'INTERVENTION

Les AES exercent dans des structures collectives (EHPAD, MAS, FAM, foyers de vie ...), dans les structures d'aide à domicile (domicile de la personne accompagnée, particulier employeur, appartements thérapeutiques, MARFA, SAAD, SAP, SAVS, SPASAD...) et en établissements scolaires et périscolaires (écoles, collèges, lycées, IME...).

DÉBOUCHÉS & ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

Le diplôme AES est le premier niveau de qualification des professions sanitaires et sociales.

L'obtention du DEAES et l'expérience professionnelle permettent d'accéder à des formations de niveaux supérieurs (Moniteur-Éducateur, Aide-Soignant)

PUBLIC CONCERNÉ

Étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, personnes en reconversion professionnelle et apprentis

Aptitudes : Être à l'écoute, avoir le sens des responsabilités et aimer accompagner les personnes ou enfants fragilisés dans les actes de la vie quotidienne. Être réactif, avoir une bonne aisance relationnelle et une bonne capacité physique. Être patient, observateur, pédagogue et savoir travailler en équipe.

QUELQUES INDICATEURS

80% de réussite en 2025

100% d'insertion professionnelle à 6 mois (promo 2025 - résultat des 6 répondants sur la cohorte de 12 diplômés)

DURÉE DE LA FORMATION

12 mois

FORMATION EN ALTERNANCE

567h de formation **théorique** (dont 21h d'AFGSU Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences, niveau 2)

840h de formation **pratique**

(les périodes de la formation pratique peuvent varier en fonction du statut de l'apprenant : salarié, en reconversion professionnelle, apprenti, étudiant ou demandeur d'emploi)

RENTRÉE : DÉBUT SEPTEMBRE – SORTIE : FIN SEPTEMBRE

LIEU DE FORMATION & NOMBRE DE PLACES

Site de Rouen (76)
IDS Normandie
Allée de Flore 76380 Canteleu

77 places pour la rentrée 2025
(dont 32 financées par la Région Normandie)

CONTACT

ORIENTATION - INSCRIPTION - FINANCEMENT – BOURSE

LE SERVICE ADMISSION
02.32.83.25.24 admission@idsnormandie.fr
IDS Normandie Allée de Flore BP118 76380 Canteleu

Référente de la formation : Karin Felix
Secrétariat : Nadia Serdjane - aes@idsnormandie.fr

Réalisation par le SUN - Mise à jour : 08/06/2026

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 3 : **ACCOMPAGNANT(E) ÉDUCATIF(IVE) ET SOCIAL(E)**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Elle a pour objectif l'acquisition des compétences prévues dans les 5 domaines de formation (DF) qui conduisent à se préparer à l'obtention des certifications pour l'obtention du diplôme d'État permettant d'exercer le métier d'Accompagnant Éducatif et Social (AES).

ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION

La formation comprend 546h de formation théorique et 840h de formation pratique.
La formation est organisée en 5 blocs de compétences rattachés à 5 DF :
http://bit.ly/AES-blocs-de-competences

- DF 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- DF 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité
- DF 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne
- DF 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
- DF 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

La formation pratique

Pour la formation initiale, la formation pratique de 840h (24 semaines) est répartie sur deux ou trois stages couvrant les 5 domaines de formation.

Les candidats en situation d'emploi ou d'apprentissage effectuent, une période de formation pratique de 140h portant sur l'ensemble des compétences à valider par le candidat.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les modalités pédagogiques sont multiples. Tout au long du parcours de formation, selon les objectifs d'apprentissages, le scénario pédagogique conçu par le formateur peut comprendre des cours et TD qui seront à réaliser partiellement ou totalement à distance, en synchrone ou asynchrone. La plateforme pédagogique http://e-campus.ids.fr est mobilisée à cet effet.

MODALITÉS DE CERTIFICATION

Pour obtenir le Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social, chaque bloc de compétences doit être validé séparément par une note au moins égale à 10/20. À cela s'ajoute l'obtention de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 (AFGSU Niveau 2).

Tout bloc de compétence acquis reste valide sur une durée indéterminée.

Les épreuves sont organisées conjointement par l'établissement de formation et la DREETS Normandie.

Le jury plénier se prononce sur la validation du Diplôme d'État qui est délivré par la DREETS Normandie.

Les épreuves de certification sont :

Bloc 1 – Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne :
Présentation d'un dossier de pratique professionnelle
Épreuve écrite de 2h : étude de cas pratique organisée par la DREETS

Bloc 2 – Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité :
Étude de cas pratique à partir d'un sujet tiré au sort permettant au candidat d'exposer une démarche et les modalités de réalisation des actes d'accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne

Bloc 3 – Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne
Présentation orale d'un document, élaboré par le candidat, d'un projet d'animation sociale et citoyenne à partir d'une situation de stage ou d'emploi

Bloc 4 – Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention :
Présentation orale d'une étude de situation vécue en stage ou en situation d'emploi à partir d'un document élaboré par le candidat en lien avec le projet de la personne

Bloc 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne :
Épreuve écrite d'1h30 sur table organisée par l'Organisme de Formation (OF) portant sur les modalités de transmission et de communication relevant d'une situation proposée par l'OF

DISPOSITIFS POUR RÉUSSIR

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ
Accompagnement collectif et individuel sur toute la durée de la formation par un même référent de parcours de formation en petit groupe.

ANALYSE DES PRATIQUES EN FORMATION PROFESSIONNELLE
Des temps réguliers d'analyse des situations de travail issues des stages permettent une réflexion en lien avec les apports théoriques dans une démarche professionnalisante et une posture éthique

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE FORMATION
http://bit.ly/presentation-services-outils-numeriques.
Accès à un référent numérique de proximité.

CENTRE DE RESSOURCES
Sur site et en ligne.
Avec l'appui des documentalistes.

Nos formations se déroulent partiellement à distance
Classe virtuelle - activité - ressource - collaboration
forum de cours - production - tutorat

Renforcement en français sur toute la durée de la formation et à distance

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 3 : **ACCOMPAGNANT(E) ÉDUCATIF(IVE) ET SOCIAL(E)**

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION

PRÉREQUIS : Aucun diplôme exigé. Se présenter aux épreuves d'admission.

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- ✓ S'inscrire et constituer un dossier de candidature.
- ✓ Avoir satisfait avec succès aux épreuves d'admission.
- ✓ Disposer d'un financement.

Transmettre dans l'intégralité le dossier de candidature. Pour connaître les pièces à fournir,
se référer au règlement des épreuves d'admission à la formation
http://bit.ly/reglement-epreuves-admission

Les épreuves d'admission :

➲ **Une étude de dossier pour l'ensemble des candidats**
Une commission d'admission procède à la sélection des dossiers des candidats au regard notamment de la qualité de leur parcours de formation antérieure, de leurs aptitudes et de leurs motivations. Les candidats dont le dossier de candidature a été retenu présentent une épreuve orale.

➲ **Une épreuve d'admission: une épreuve orale de 30 minutes ou un entretien de positionnement** pour les candidats admis de droit soit:

1. Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes mentionnés en annexe V de l'arrêté ; Ces candidats peuvent bénéficier d'allègement(s) de formation ou de dispense(s) de formation et de certification à certains blocs de compétences.
Les diplômes sont les suivants :
   - **Diplômes d'État** : - d'Assistant Familial – d'Accompagnant Éducatif et Social (version 2016) – d'Aidesoignant - d'Auxiliaire de Vie Sociale - d'Aide Médico-Psychologique - d'Auxiliaire de Puériculture
   - **Titres professionnels** : - Assistant De Vie Dépendance - Assistant de Vie aux Familles (version 2021) - Assistant De Vie aux Familles Spécialité CCS - d'Agent de Service Médico-Social
   - **Brevet d'études professionnelles** : Carrières Sanitaires et Sociales - Accompagnement Soins et Services à la Personne - Agricole option Services aux Personnes
   - **Brevet d'aptitude professionnelle** d'Assistant Animateur Technicien
   - **Certificat professionnel** de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport mention Animateur d'activités et de vie quotidienne
   - **Certificat d'aptitude professionnelle** : Assistant Technique en milieu familial et collectif - Petite enfance - Accompagnant Educatif Petite enfance - Agricole Service en Milieu Rural - Agricole Services aux personnes et vente en espace rural
   - **Mention complémentaire** : Aide à Domicile
2. Les lauréats de l'Institut de l'engagement ;
3. Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ;
4. Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs bloc(s) de compétences du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social relevant des dispositions de l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles ;
5. Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs domaine(s) de compétences du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social relevant des anciennes dispositions de l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'Etat d'aide médico psychologique ou du diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale.

Site de formation accessible aux personnes à mobilité réduite.
Aménagements de formation étudiés pour des personnes en situation de handicap avec le soutien d'un référent handicap

CALENDRIER

Ouverture des inscriptions en ligne : du jeudi 11 juin 2026 au jeudi 27 août 2026
Etude du dossier de candidature: : Vendredi 28 aout 2026
Résultat d'admissibilité : Vendredi 28 aout 2026
Épreuve d'admission (orale) : Lundi 07 septembre 2026
Résultat d'admission : Mardi 08 septembre 2026

Réunion d'information ou session complementaire éventuelle
consulter le lien suivant ou contacter le service admission :
http://bit.ly/calendrier-admissions

FINANCEMENT

Sous réserve d'éligibilité, vous pouvez bénéficier d'un financement :

- Conseil Régional de Normandie
- OPCO (contrat professionnel, apprentissage...)
- Éligible au CPF / Code CPF : **245851**

Nous vous invitons à vous renseigner sur les modes de financement possibles auprès du service Admission ou consulter la *«Présentation des différents financements possibles pour entrer en formation à l'IDS Normandie.»* sur http://jpo.ids.fr/contact/

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

La formation peut être réalisée en contrat d'apprentissage avec le centre de formation des apprentis professions sanitaires et sociales :
https://www.cfapss-bn.com
s.developpement@cfapss-normandie.com
Mme LEROUX 06 72 02 91 07

COÛT PÉDAGOGIQUE

Frais d'admission :
Dossier de candidature **: 15€** + Épreuve orale d'admission **: 30€** Si financement par la RÉGION :

+ Frais pédagogique : pris en charge par la Région.
Consulter les règles de finacement des formations sanitaires et sociales de la Région Normandie

- Si financement par EMPLOYEUR, OPCO, CPF de transition
+ Frais pédagogique : 15 € par heure de formation théorique soit, **8 505 €** le coût pédagogique

INSCRIPTION

- Inscription sur notre site http://idsnormandie.fr
Depuis le menu choisir "**Admission" > "S'inscrire"**

Tuto : « Comment s'inscrire » sur http://jpo.ids.fr/contact/

IDS INSTITUT DU DEVELOPPEMENT SOCIAL NORMANDIE

• Rouen

L'IDS NORMANDIE PROPOSE
DES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES
DANS LE SECTEUR SOCIAL
CHAMPS SOCIAL – MEDICO-SOCIAL & ANIMATION SOCIALE
ALLANT DU NIVEAU 3 AU NIVEAU 7

Nos formations se déroulent partiellement à distance

Classe virtuelle - activité - ressource - collaboration
forum de cours - production - tutorat

NIVEAU 7 (BAC +5)
- CAFDES
- DEIS / MASTER

Accès AVEC BAC + 3

NIVEAU 6 (BAC+3, +4)
- CAFERUIS*
- DEASS
- DEES
- DEETS

Accès AVEC BAC
*Accès AVEC BAC+2 du TS & Expérience Pro

NIVEAU 5 (BAC +2)
Accès AVEC BAC
- DEJEPS

Accès SANS BAC
Accès SANS BAC

NIVEAU 4 (BAC)
- BPJEPS
- DEME
- DETISF
- TMA

NIVEAU 3 (BEP, CAP)
- DEAF
- DEAES
- SN

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Validation des Acquis de l'expérience - VAE

Formations CERTIFIANTES | Formations DIPLÔMANTES | Formations EN ALTERNANCE

IDS INSTITUT DU DEVELOPPEMENT SOCIAL NORMANDIE

IDS NORMANDIE CANTELEU (ROUEN)
ALLÉE DE FLORE BP 118 - 76380 CANTELEU
www.idsnormandie.fr - contact@idsnormandie.fr - 02 32 83 25 00

Suivez-nous sur les réseaux sociaux